

Adaptation de votre domicile

QUELLES SONT LES ÉTAPES À SUIVRE?



| ÉTAPES | ACTIONS | INTERVENANTS RESPONSABLES |
|--------|--|---|
| 1 | ÉVALUATION DE LA SITUATION <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Communiquer avec vous afin de vous informer de la couverture d'assurance.<input type="checkbox"/> Trouver un ergothérapeute.<input type="checkbox"/> Évaluer vos capacités fonctionnelles ainsi que vos besoins en adaptation de domicile et formuler des recommandations à la Société. | <p>Conseiller en services aux accidentés (CSA)</p> <p>Vous ou votre représentant</p> <p>Ergothérapeute</p> |
| 2 | ANALYSE ET CHOIX DE LA SOLUTION <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Rédiger la liste de vos besoins admissibles selon la couverture d'assurance.<input type="checkbox"/> Mandater un consultant en architecture que vous avez préalablement choisi.<input type="checkbox"/> Prévoir une rencontre à domicile pour vous présenter les besoins admissibles et trouver des solutions.<input type="checkbox"/> En collaboration avec vous et l'ergothérapeute, élaborer le concept de la solution appropriée au moindre coût en considérant la liste des besoins admissibles et le présenter à la Société.<input type="checkbox"/> Analyser les solutions proposées en regard de la liste des besoins admissibles, des recommandations de l'ergothérapeute et de la directive en adaptation de domicile.<input type="checkbox"/> Vous présenter le concept retenu, préalablement approuvé par l'ergothérapeute et la Société, et obtenir votre approbation écrite ou verbale. | <p>Professionnel en adaptation de domicile</p> <p>Professionnel en adaptation de domicile</p> <p>CSA, ergothérapeute et consultant en architecture</p> <p>Consultant en architecture</p> <p>Professionnel en adaptation de domicile</p> <p>Consultant en architecture</p> |
| 3 | PRÉPARATION DES TRAVAUX <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Rédiger les documents de soumissions et vous les acheminer.<input type="checkbox"/> Obtenir deux soumissions auprès d'entrepreneurs en construction de votre choix titulaires d'une licence de la Régie du bâtiment et les transmettre à la Société.<input type="checkbox"/> Fournir un rapport d'analyse des différentes soumissions.<input type="checkbox"/> Déterminer le montant de l'aide financière accordée.<input type="checkbox"/> Vous informer du montant de l'aide financière qui pourra vous être accordée. | <p>Consultant en architecture</p> <p>Vous ou votre représentant</p> <p>Consultant en architecture</p> <p>Professionnel en adaptation de domicile</p> <p>Conseiller en services aux accidentés</p> |

| ÉTAPES | ACTIONS | INTERVENANTS RESPONSABLES |
|--------|--|---|
| 4 | RÉALISATION DES TRAVAUX | |
| | <input type="checkbox"/> Engager l'entrepreneur de votre choix et en informer le consultant en architecture. <input type="checkbox"/> Tenir une rencontre pré-travaux avec l'ergothérapeute, le CSA, le consultant en architecture et l'entrepreneur de votre choix pour s'assurer de la compréhension des adaptations à faire. | Vous ou votre représentant Consultant en architecture |
| | <input type="checkbox"/> Réaliser les travaux. | Entrepreneur de votre choix |
| | <input type="checkbox"/> Faire le suivi des travaux. | Vous ou votre représentant |
| 5 | VÉRIFICATION DE L'ADAPTATION | |
| | <input type="checkbox"/> Tenir une visite à domicile pour s'assurer que les adaptations sont conformes et sécuritaires. <input type="checkbox"/> Rembourser les frais jusqu'à concurrence du montant maximal accordé, sur présentation des pièces justificatives. | Consultant en architecture et ergothérapeute Professionnel en adaptation de domicile |